Cinquante deuxième année. - N ° 37 A Jeudi 22 février 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1047

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

449 373 000 RCS Lyon.
VISIOVEILLE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 50000.00 EUR.
Adresse : 10, rue des Rosiéristes, 69410 Champagne-au-Mont-d'Or.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ENTRE LES SOCIETES VISIOVEILLE Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 50.000 euros Siège social : 10, rue des Rosiéristes 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR 449 373 000 RCS LYON ET RM SECURITE Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 69.300 euros Siège social : Zone Artisanale les Vallades - lotissement n° 2 13510 EGUILLES 331 250 712 RCS AIX EN PROVENCE Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHAMPAGNE AU MONT D'OR du 16 février 2018, la société VISIOVEILLE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 50.000 euros dont le siège social est 10, rue des Rosiéristes 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 449 373 000 RCS LYON, et la société RM SECURITE, SARL unipersonnelle au capital de 69.300 euros dont le siège social est Zone Artisanale les Vallades - lotissement n° 2 13510 EGUILLES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AIX EN PROVENCE sous le numéro 331 250 712 RCS AIX EN PROVENCE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société VISIOVEILLE par la société RM SECURITE. La société VISIOVEILLE ferait apport à la société RM SECURITE de la totalité de son actif, soit 166.030 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 53.424 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 112.606 euros. La société RM SECURITE détenant la totalité des 5.000 actions composant le capital social de la société VISIOVEILLE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de VISIOVEILLE détenues par RM SECURITE un mali de fusion de 487.394 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er avril 2017, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par VISIOVEILLE depuis le 1er avril 2017 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par RM SECURITE. La société VISIOVEILLE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 mars 2018. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la

présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au greffe du Tribunal de commerce de LYON pour la société VISIOVEILLE en date du 16 février 2018, - au greffe du Tribunal de commerce d'AIX EN PROVENCE pour la société RM SECURITE en date du 19 février 2018. Pour avis.

